



EJMA
Ensemble des jeunes musiciens
d'Ajoie
Baptiste Nussbaumer
078 884 11 08
Baptiste.nuss@gmail.com



FFA - Ajoie



Concert de l'Ensemble des jeunes musiciens d'Ajoie

Cahiers des charges

La société qui accueille le concert et la commission de l'EJMA s'engagent à travailler ensemble. Le concert de clôture du camp de l'EJMA est organisé comme suit :

Tâches de la société qui accueille le concert :

- a) réservation de la salle, au nom de la société qui accueille (rabais communal éventuel) ;
- b) demande et gestion du permis de débit ;
- c) commande et gestion des boissons et de la restauration, y compris la liste des prix, selon ses préférences ;
- d) fourniture de la vaisselle, des verres, sacs-poubelles, etc. ;
- e) préparation (y compris prise des clés et préparation sommaire des chaises pour l'orchestre) et rangement de la salle (en principe 350 chaises avec quelques tables) ;
- f) fourniture et gestion de la caisse du débit. Pour les paiements au débit à pour la quête, le code QR Twint est mis à disposition.
- g) quête à la fin du concert, avec deux personnes adultes à chaque sortie de la salle, y compris les « récipients » (paniers par exemple) pour récolter l'argent.

Les frais sont à charge de l'EJMA, selon décompte de la société fourni au plus tard 20 jours après le concert. Les recettes nettes des entrées et du débit sont dues à l'EJMA à 100%.

Tâches de la commission EJMA :

- a) fourniture de la percussion, les lutrins et autre matériel musical ;
- b) arrangement des chaises de l'orchestre ;
- c) organisation de l'intégralité du déroulement du concert proprement dit ;
- d) décoration des tables ;
- e) enregistrement éventuel du concert, photos ;
- f) pose et dépose des banderoles de sponsors.

Les deux parties peuvent convenir ensemble d'une autre répartition.

Tournus :

2026 : Chevenez	2032 : Courgenay Point Jazz
2027 : Vendlincourt	2033 : Fontenais
2028 : Cornol	2034 : Porrentruy
2029 : Allaine	2035 : Alle
2030 : Cœuve	2036 : Buix
2031 : Courgenay Ancienne	2037 : Bure